

avril 2011

# Chastagner

[Accueil](#) / [BATIDISTRIBUTION](#) / [Location](#) / [Loueurs](#)

Chastagner, la vocation d'un spécialiste



Repris par le groupe Huchez en 1978, le loueur

Chastagner est aujourd'hui reconnu comme un spécialiste incontestable de la location de matériels de levage de charges. Grâce à une offre produits très large et une politique de services étendue, il se présente avant tout comme le partenaire des professionnels qu'il accompagne sur et en dehors des chantiers. Bénéficiant autrefois d'une notoriété essentiellement francilienne, l'enseigne est désormais présente dans d'autres régions de l'hexagone et s'affirme de plus en plus comme un acteur national.

En 1862, dans un atelier situé dans le onzième arrondissement de Paris, Philippe Chastagner se lance dans la fabrication et la location de treuils en bois à double noix, matériel alors essentiellement utilisé pour le levage des pierres de taille nécessaires à la construction des immeubles Haussmanniens. Profitant de l'urbanisme croissant de la capitale, l'entreprise acquiert très vite une forte notoriété locale et s'affirme peu à peu comme un acteur de premier plan sur le marché.

Un siècle après sa création, Philippe Chastagner, alors ingénieur dans les travaux publics, prend la direction de la société avec la volonté de lui apporter un souffle nouveau, notamment en diversifiant l'activité. Il prend, par exemple, la licence de fabrication des joints d'étanchéité pour la construction des boulevards périphériques.

En 1965, face aux nombreuses demandes, l'atelier parisien devient trop exigu et Philippe Chastagner décide de quitter la capitale pour s'installer à l'est de Paris, dans la ville de Neuilly-Plaisance, dans des locaux plus vastes. En 1978, il décide de changer d'activité et prend la

responsabilité du secteur levage au sein de l'Apave. N'ayant pas d'héritiers intéressés par la reprise de la société, il décide de vendre l'activité à Philippe Huchez, directeur du groupe Huchez (cf. encadré) spécialisé dans la fabrication de treuils. La première décision de la nouvelle direction est de rapatrier la fabrication des treuils dans les usines Huchez pour ne garder que l'activité location au sein de Chastagner. En 1997 puis en 2009, l'entreprise déménage dans de nouveaux locaux de plus en plus vastes situés dans la zone industrielle de Neuilly-Plaisance.

### Fort développement externe

Au début des années 2000, Antoine Huchez, qui a repris la direction de la société, décide d'étendre le maillage régional de l'entreprise qui ne comptait qu'une seule agence. En 2001, il fait l'acquisition de la société ATA basée à Herblay (95) puis, deux ans plus tard, reprend la société TSC à Coignières (78). En 2007, fort de trois agences en Ile-de-France, le loueur installe sa première agence en province, à Orléans avec la reprise de Clev, entreprise spécialisée dans la fabrication de monte-matériaux. Outre l'intégration d'une offre produit jusque là absente du catalogue, cette implantation permet à l'enseigne de s'installer dans une nouvelle région tout en limitant les risques à la fois financiers et structurels.

La réussite étant au rendez-vous, le loueur retente l'expérience en 2010 avec le rachat de Musso, société rouennaise spécialisée dans la maintenance et le contrôle périodique du matériel de levage (les treuils notamment). Le loueur profite de ce savoir-faire complémentaire pour enrichir son service après-vente mais aussi pour sensibiliser une nouvelle typologie de clientèle, les ascensoristes.

### La location, le premier métier

Aujourd'hui, Chastagner réalise 65% de son chiffre d'affaires (huit millions d'euros en 2010) sur l'activité location. Le catalogue regroupe uniquement du matériel de levage de charges (par opposition à l'élévation de personne) avec près de six cents références multi-marques comme des treuils potence (Imer, Huchez), des treuils au sol (Huchez, Tractel), des palans (Verlinde, J.D Neuhaus, Tractel), des monte-matériaux (Geda, Maber), mais aussi des grues électriques ou thermiques allant de 250 kg à deux tonnes. Récemment, pour étoffer l'offre levage et répondre plus avec plus de précision aux demandes des clients, de nouvelles machines ont été référencées comme des potences mobiles déportées destinées aux interventions dans les réseaux d'eau ou encore des lève-poutres et des palans spécialement conçus pour du levage de matériaux dans les cages d'ascenseurs. Pour proposer une offre globale, l'offre s'est également étendue aux accessoires de levage. Il s'agit de matériels élinguables (brouettes, bennes, caisse à gravats...) qui peuvent être suspendus aux crochets des treuils pour limiter la multiplication des manutentions sur les chantiers.

A noter que, pour répondre aux demandes des clients qui officient sur des chantiers de très longue durée, Chastagner propose l'ensemble de cette offre location à la vente.

### Distributeur de la marque Klaas

Depuis 2005, Chastagner est également le distributeur exclusif pour la France de la marque allemande Klaas qui fabrique des monte-matériaux et des grues en aluminium (tractées ou sur camion) à destination des couvreurs et des charpentiers. Ces produits, encore très peu utilisés sur le marché hexagonal, sont préconisés pour de nombreuses applications comme la pose de charpentes, de vitrages extérieurs, de panneaux photovoltaïques ou encore la construction bois et les travaux courants de couverture et d'étanchéité... Outre une meilleure productivité sur les chantiers, ils garantissent une sécurité optimale de l'utilisateur. La marque Klaas est

commercialisée en direct, un mode de distribution souhaité par Chastagner qui peut ainsi garantir le suivi des machines.

### Forte présence sur le terrain

Depuis trois ans, Chastagner a opté pour une stratégie de location qui vise à proposer une solution globale. Ainsi, pour répondre à la problématique du client, les équipes du loueur reçoivent des formations poussées qui leur permettent de proposer le matériel approprié en tenant compte de la durée de chantier, du type de charge à soulever, de l'encombrement désiré, de la portée nécessaire, du coût du devis. Pour assurer le suivi du client sur le terrain, chaque agence possède un ou plusieurs techniciens qui à l'aide d'un véhicule-atelier peuvent intervenir rapidement sur simple appel téléphonique. Ils sont ainsi habilités à installer le matériel mais aussi à réaliser du dépannage lors d'éventuelles pannes, ces dernières signifiant souvent l'arrêt du chantier.

Le loueur réalise également de la maintenance sur tout le matériel de levage de ses clients, quelle qu'en soit la marque. En effet, contrairement à la location, la possession d'équipements de levage entraîne des contraintes réglementaires en terme de vérifications, notamment via un contrôle technique périodique tous les six mois ou une remise en service à demeure par an. Les ateliers des agences sont, en plus du SAV traditionnel, certifiés pour réaliser ce type d'opérations et répondent donc pleinement aux exigences de la loi.

### La formation pour un service complet

Pour compléter sa politique de service, Chastagner est depuis 2010 habilité à prescrire de la formation spécifique au levage de charges sur chantier. Les sessions, qui se déroulent au sein du siège social de Neuilly-sur-Marne, agréé centre de formation (cf.encadré), sont nombreuses et dépendent du type de matériels ciblés. Elles sont réalisées par un prestataire extérieur afin de s'assurer d'avoir le formateur le plus compétent possible. Quant au loueur, il met à la disposition des participants une salle dédiée ainsi que les machines. Au final, ces séances permettent d'acquérir des notions indispensables à l'utilisation du matériel de levage et donc de simplifier le travail des utilisateurs sur les chantiers tout en garantissant leur sécurité.

Nicolas Desbordes



Neuilly sur Marne, le centre névralgique

Aujourd'hui, le réseau Chastagner (cinq agences pour 45 collaborateurs) est piloté depuis l'agence de Neuilly sur Marne qui joue également le rôle de siège social de l'entreprise. Première agence du groupe en terme de chiffre d'affaires, elle emploie une vingtaine de personnes dont trois commerciaux, un responsable de parc, un responsable d'agence, un responsable SAV. Par ailleurs, elle abrite le stock central, aussi bien pour l'offre location que pour la gamme Klaas, même si chaque agence Chastagner possède son propre service de facturation et d'un stock tampon de petits matériels afin de répondre immédiatement aux attentes de leurs clients.

En décembre 2009, pour s'adapter au développement de la société, l'entreprise a déménagé d'une centaine de mètres (passant ainsi de Neuilly-Plaisance à Neuilly sur Marne) pour être installée dans un espace plus vaste et bénéficier d'une plus grande surface de stockage. Désormais, elle compte deux bâtiments. Le premier, de 1 200 m<sup>2</sup>, abrite le siège social, l'agence, l'atelier de mécanique et le stock du petit matériel. Le second, d'une surface de 2 000 m<sup>2</sup>, regroupe l'ensemble du gros matériel dont les machines Klaas en attente de livraison.



Le groupe Huchez

Fondé en 1945 à Ferrières, dans l'Oise, le groupe Huchez est le leader français dans la construction de treuils. Aujourd'hui, son offre comprend aussi bien des modèles manuels et électriques que thermiques, pneumatiques et hydrauliques auxquels s'ajoute une large gamme de matériels d'accessoires de levage.

Le groupe possède également une division horlogerie qui est aujourd'hui reconnue pour ses grands modèles. Comme pour les treuils, l'offre s'est élargie pour désormais regrouper des horloges de bureau, des horloges pilotes électroniques mais aussi des références destinées à la gestion et au contrôle de présence comme des pointeuses, des badgeuses, des horodateurs...

